

*Le Préfet*  
*de la Région d'Ile de France*

*Paris, le* 17 JUIL. 2009

*Préfet de Paris*  
N° 2009 - ~~10350~~ DRAC/CRMH

22 JUIL. 2009

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai retenu l'immeuble de la rue du Commandant Mouchotte (n°8 à 20) que vous représentez en qualité de syndic, pour recevoir le label *Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle*.

Cet immeuble a été sélectionné pour faire partie de la première campagne de labellisation initiée en Ile-de-France, dont le thème concerne « Les ensembles de logements, 1945-1980 ».

Le label *Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle*, déclinaison nationale d'une recommandation européenne, vise à distinguer des constructions remarquables du siècle dernier. La qualité architecturale, les données esthétiques mais aussi l'apport du point de vue de l'histoire et des techniques sont les critères qui ont présidé à la sélection des édifices choisis.

Par cette disposition, je souhaite permettre d'assurer la meilleure connaissance, conservation et mise en valeur de ces ensembles. Le label attire l'attention du décideur, de l'aménageur, mais surtout du grand public sur les productions architecturales de qualité. Il vous permettra d'envisager, avec les conseils des services compétents de l'Etat, une meilleure préservation de votre propriété.

Le directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France vous fera connaître, par un prochain courrier, les actions possibles de valorisation de l'ensemble de logements retenu.

Je porte à votre connaissance que la mairie où est situé l'ensemble est également destinataire de l'information concernant cette nouvelle disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Directeur  
LGF La Gestion Foncière  
133, rue Falguière  
75015 - PARIS



Daniel CANEPA